

## Michel Giraud : grille biographique

### Questions :

- Pouvez-vous rappeler les circonstances de votre entrée en politique ?
- Comment êtes-vous entré au conseil d'administration du District ? Avez-vous été nommé par le gouvernement ou élu par vos pairs ?
- A votre arrivée, comment le conseil d'administration du District se présente-t-il ?
- Quelles en sont les personnalités marquantes ?
- Qui le préside ?
- Quel était alors le rôle de cette assemblée d'élus ?
- Quelle était sa position par rapport au SDAURP et aux villes nouvelles ?
- Quel était l'état des forces en présence, notamment sur le plan politique ?
- Comment la réalisation des villes nouvelles était-elle alors perçue par le pouvoir/le gouvernement ?
- Quelles étaient les relations entre le conseil d'administration et l'équipe de P. Delouvrier (en demander la présentation rapide) ?
- Pouvez-vous évoquer le rôle et la personnalité du préfet de région (P. Delouvrier) à cette époque ?
- Quel était l'état des lieux en ce qui concerne la réalisation des villes nouvelles (degré d'avancement) ?
- Que pensiez-vous des acteurs de cette réalisation ? Les élus avaient-ils un rôle majeur ?
- Avez-vous eu connaissance des raisons/conditions du départ de P. Delouvrier début 1969 ?
- Comment le conseil d'administration du District a-t-il réagi ? Y a-t-il eu une réaction réelle de défense des VN notamment par rapport au ministre de l'Équipement de l'époque (A. Chalandon) ?
- Pouvez-vous évoquer la personnalité de son successeur (Maurice Doublet) ?
- M. Doublet, s'est-il inscrit dans la continuité des actions engagées par P. Delouvrier ?
- Quelle a été votre action/rôle en tant que président du C.A du District ? Avez-vous à faire face à des dissensions majeures ?
- Vous quittez la présidence du C.A en 1973, pourquoi ?
- Par la suite, quels ont été vos contacts avec les villes nouvelles ?

- Quels ont été, d'après vous, les traits marquants de cette expérience urbanistique (en terme de politique du logement, des emplois, des infrastructures, etc.) ?
- Les VN ont-elles contribué, d'après vous, à modifier les équilibres politiques en région parisienne ?
- En tant que président de la Fédération nationale des associations d'élus locaux, qu'avez-vous pensé de la révision de la loi Boscher et de la promulgation de la loi Rocard visant à élargir la représentation politique des élus dans les VN ?
- Quel bilan dresseriez-vous de la réalisation des villes nouvelles parisiennes ?